

FICHE PROJET RESIDENCE SCULPTURE 2020**POUR L'ÎLE DE TIGA**

Définition du projet	Résidence sculpture Organiser une résidence itinérante de sculpture à Tiga
Période	Mars 2019
Concept	L'objectif de cette résidence est l'initiation au métier de sculpteur pour le grand public et en milieu scolaire. Les bois sculptés seront placés dans un des établissements de la province des îles Loyauté ou dans une maison commune de l'île.
Programmation	Etablir une programmation de résidence à communiquer aux écoles.
Disciplines	Atelier de sculpture et exposition.
Montant	Budget d'organisation : 150 000 F CFP
Associations et personnes sollicitées pour les animations	Associations culturelles, artistes patentés et sculpteurs
Public	Tout public



NOUVELLE- CALEDONIE

PROVINCE DES ILES LOYAUTE

DIRECTION DE LA CULTURE

Appel à projets

Patrimoine et mémoire

Résidence de sculpture à Tiga

Dossier à envoyer avant le 07 février 2020.



Présentation générale

La Direction de la Culture de la province des îles Loyauté souhaite organiser au mois de mars 2020, une résidence sur la sculpture. A cette occasion, la Direction de la Culture de la province des îles Loyauté lance un appel à projet qui invite les associations à vocation culturelle ou aux artistes sculpteurs à conduire avec le service du patrimoine culturel cette action.

Ce projet s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Rechercher les symboliques de chaque aire coutumière des îles Loyauté
- Transmettre et valoriser ce patrimoine culturel sur trois poteaux sculptés
- Présenter et montrer aux jeunes enfants une autre façon d'exprimer et de valoriser leurs identités culturelles à travers la sculpture.

Conditions et critères d'éligibilité

Cet appel à projet s'adresse :

- Aux associations à vocation culturelle
- Aux artistes patentés et sculpteurs

Modalités de sélection

Les candidats seront amenés à proposer une programmation culturelle attractive qui prend en compte des animations orientées vers les scolaires et vers le grand public de l'île.

Le comité de sélection sera composé des représentants de la Direction de la Culture.

Le comité devra faire un choix selon :

- L'attractivité et l'intérêt de mise en valeur du patrimoine selon le thème de la résidence itinérante.

Conditions particulières de participation

➤ Calendrier à respecter

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **07 février 2020**.

Les candidats retenus s'engagent à fournir une programmation culturelle selon la date proposée par la Direction de la Culture. Cette programmation devra être accompagnée :

- D'une liste des noms et contacts des intervenants programmés contenant les honoraires et cachets prévus
- Du budget global attendu pour la résidence itinérante de sculpture

La direction se réserve le droit de vérifier de la sincérité du projet de programmation auprès des acteurs sollicités.

Modalités financières

➤ Budget de réalisation de la résidence itinérante : **150 000 F CFP**

Dossier de candidature

Les dossiers devront être rédigés en français.

Le dossier de candidature est composé de :

- ❖ De la fiche d'inscription remplie
- ❖ D'une note d'intention
- ❖ D'un programme d'animation
- ❖ Du devis global
- ❖ De la liste des intervenants, leurs contacts, cachets et honoraires prévus
- ❖ Du dossier de l'association : statut, ridet et composition du bureau, d'un relevé d'identité bancaire ou postal RIB/RIP

Ce dossier est à envoyer avant le **07 février 2020** à 15H30, délai de rigueur :

Par courrier, à l'adresse postale suivante :

- Direction de la Culture BP 50, 98820 Wé Lifou

Par courrier électronique, à l'adresse suivante :

- Mail : sec_dcac@loyalty.nc

L'appel à projet est publié et est téléchargeable sur le site : www.province-iles.nc

Les résultats de l'appel à projet seront communiqués aux candidats au mois de février 2020.

Fiche d'inscription

Identification de votre association

Nom de votre association : _____

Sigle de votre association : _____

Adresse de son siège social : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courriel : _____

Numéro de RIDET : _____

Adresse de correspondance, si différente : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____

Courriel : _____

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____

Renseignements d'ordre administratif et juridique

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Déclaration à la Subdivision Administrative : le _____
à _____

Date de publication au Journal officiel : _____

Objet de votre association :

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

☐ non

☐ oui, en ce cas vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

☐ non

☐ oui

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

☐ non

☐ oui

Composition du bureau et du conseil d'administration :

Renseignements concernant le fonctionnement de votre association

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

Bénévoles : _____

Nombre total de salariés permanents : _____

Salariés en CDI : _____ **dont salariés à temps partiel :** _____

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

Salariés en CDD : _____ **dont salariés à temps partiel :** _____

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

Autres informations pertinentes concernant les moyens humains, que vous souhaitez indiquer :
